



Assemblée générale

Distr. générale
14 août 2023
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-quatrième session

11 septembre-6 octobre 2023

Point 5 de l'ordre du jour

Organes et mécanismes chargés des droits de l'homme

Rapport du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones

Note du secrétariat*

1. Conformément au paragraphe 2 b) de la résolution 33/25 du Conseil des droits de l'homme, le rapport du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones intitulé « Action menée aux fins de l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : mise en place aux échelons national et régional de mécanismes efficaces de suivi de l'application de la Déclaration » sera examiné par le Conseil à sa cinquante-quatrième session et fera l'objet d'un dialogue avec le Président-Rapporteur du Mécanisme d'experts.
2. Le rapport du Mécanisme d'experts a été publié sous la cote [A/HRC/EMRIP/2023/3](#). Le secrétariat a donc l'honneur de renvoyer le Conseil au rapport susmentionné.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.

